

DISCOURS, RECITS ET REPRESENTATIONS :
CHRONIQUE JUDICIAIRE ET FICTIONNALISATION DU PROCES
Colloque, 10 et 11 mars 2016, Toulouse (France)

Médiathèque José Cabanis, Grand auditorium 1, allée Jacques Chaban-Delmas
BP 55 858, 31506 Toulouse CEDEX 5 Tél : 05 62 27 40 00

La fictionnalisation du procès de Jehanne d'Arc et sa récupération politique.

De Dominique Blumenstihl-Roth

(Auteur de [Jehanne la Délivrance](#), éd. Peleman, 2013)

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie de votre accueil et je remercie les organisateurs de ce colloque d'avoir bien voulu m'inviter à partager avec vous une brève allocution sur le procès de Jeanne d'Arc. Étant dans l'impossibilité matérielle de faire le voyage jusqu'à vous, les dieux de la SNCF s'y étant opposé, je remercie très chaleureusement Madame Emeline Jouve d'avoir accepté lire mon texte en mon absence.

Avant tout, je voudrais exprimer ma joie d'être à Toulouse — du moins en esprit —, car mon père a longtemps vécu dans cette ville, il était artiste-peintre et son nom était René Labiste, peut-être certains d'entre vous l'ont connu... Une seconde raison, plus littéraire me lie à Toulouse, je suis en effet un grand "Quichottiste", un lecteur de Don Quichotte. Et comme vous le savez, Don Quichotte a été crypté par Cervantès. C'est un ouvrage où tous les noms propres des personnages et des lieux sont audibles à la fois en castillan et en hébreu ou araméen. C'est une découverte qui a été faite il y a une trentaine d'années par l'écrivain Madame Dominique Aubier, spécialiste de Don Quichotte et qui écrivit plusieurs livres sur le sujet.

Tout au début du roman, Don Quichotte veut être adoubé chevalier. Il se rend à l'auberge où il rencontre deux jeunes femmes — des filles de joie. Il leur demande de le sacrer chevalier. La première s'appelle "la Molinéra", ce qui s'entend en hébreu "la moulin-ner-ra", autrement dit : "la mauvaise lumière d'en face". Don Quichotte veut être sacré chevalier par les forces matérielles, les éléments pragmatiques du réel que représente la meunière. Ensuite il se tourne vers l'autre femme, elle s'appelle "la Tolosa", c'est-à-dire "la

Toulouse". Comme elle est en face de l'autre, il faut lire son nom au miroir et inverser le sens et cela donne "asolot", ce qui donne en hébreu le mot qui désigne "les émanations", c'est-à-dire les émanations célestes qui tombent en pluie sur la terre et sur les êtres. Don Quichotte devient donc chevalier, adoublé par deux principes opposés, par l'archétype de la Dualité, de la Gauche et de la Droite.

C'est donc un grand honneur que d'être ici — à distance mais avec vous de tout cœur, au travers de la voix d'Emeline — dans la ville rose qui porte le nom "Asolot - atzilout" et de pouvoir y parler de Jeanne d'Arc qui, à n'en pas douter, était directement sous l'influence de ces émanations célestes. Ce qu'on lui a beaucoup reproché.

I. Le procès de 1431 : une fiction politico-religieuse

De son vivant, au XVème siècle, Jehanne d'Arc était déjà un personnage de légende. Le mythe s'en était emparé, colporté par les moines mendiants, faisant d'elle un être de fiction. À la seule invocation de son nom, explique Anatole France, une sorte de terreur gagnait le camp adverse : il s'agissait pour les Anglais non plus d'affronter une guerrière mais sa *fictionnalisation*. L'historien pense que cette dimension a été soigneusement calculée, en son temps, par le conseil royal de Charles VII.

Lorsqu'elle fut arrêtée à Compiègne par le Duc du Luxembourg, rapidement, Pierre Cauchon, l'évêque de Beauvais, entreprit d'en obtenir la garde afin de pouvoir instruire un procès qui théoriquement n'aurait jamais dû se trouver sous sa responsabilité. Tordant à sa guise les procédures, exerçant son influence politique sous menace d'excommunication, il obtient que la prévenue (présumée coupable) soit incarcérée à Rouen, capitale de la Normandie anglaise. Commence un long procès de vingt cinq semaines.

C'est grâce aux « Minutes » du procès de 1431 que les historiens ont pu sonder la réalité du personnage et dégager la fiction du fantasme. Ces originaux, miraculeusement préservés de l'outrage du temps, rédigés par les méticuleux juristes du Moyen-Âge, fournissent à l'enquête les principales pièces à conviction. En effet, tout au long du procès, exclusivement à charge et sans avocat, les interrogateurs cherchèrent à obtenir les éléments biographiques pouvant la compromettre. C'est ainsi que les données personnelles de Jehanne sont essentiellement communiquées de sa propre bouche, paroles dûment collationnées, enregistrées sous le sceau de l'authenticité par les préposés au Tribunal.

Nous savons tout sur elle. Jusqu'aux détails les plus intimes. *Aussi*, écrit l'historien

Quichérat, *n'est-il pas de femme dans l'histoire de France dont l'existence n'ait été si bien scrutée*, ni passée au filtre de l'instruction la plus pointilleuse. Il en ressort avant tout un témoignage déconcertant : celui de la première concernée. Sous les tirs croisés des procureurs, elle dévoile de sa vie ce qui lui paraît dicible, sans fausse pudeur. Ce qui se donne tout au long de ses dépositions, ce n'est donc point une relation vue ou entendue de l'extérieur, une narration transposée à la troisième personne, propos rapportés qui feraient la gloire d'un roman. C'est le portrait même de Jehanne, par elle-même.

Extraordinaire document de travail directement exploitable par des professionnels de la fictionnalisation moderne ! Les répliques, dans ce procès, dont certaines fort célèbres, ne sont pas œuvre d'invention mais « enregistrées » dans le vif de la discussion opposant la Pucelle d'Orléans à ses contradicteurs !

Les péripéties de sa fulgurante épopée sont examinées, égrenées par les enquêteurs, et souvent corrigées par l'accusée qui tient à ce que l'exactitude de sa vie ne tombe dans l'apocryphe. Les lettres écrites, les ordres donnés, les paroles prononcées : elle se souvient de tout. Sa mémoire rigoureuse étonnera les greffiers dont elle reprendra certaines notes en leur signalant leurs erreurs. Son élocution remarquable, pure de toute flagornerie, n'est qu'affirmation du vrai. Appuyée sur une forte présence d'esprit et un contrôle précis de sa sémantique, chacune de ses répliques fait des ravages dans le conformisme social et religieux qui prétend la juger : sa stratégie de défense s'inscrit en rupture avec la chorégraphie politico-religieuse de l'époque. Quel dialoguiste ingénieux aurait jamais conçu un échange entre l'interrogateur, Jean Beaupère et la prévenue, dialogue des plus dangereux où le moindre faux-pas serait fatal :

Beaupère

La voix à laquelle vous demandez conseil a-t-elle un visage et des yeux ?

Jehanne

Les gens sont pendus quelquefois pour avoir dit la vérité...

Beaupère

Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu ?

Jehanne

Si je n'y suis, qu'il m'y mette; et si j'y suis, qu'il m'y tienne !

Ceci est parole dite, enregistrée, notée. La fictionnalisation, quant à elle, ne peut que reconstruire une approche de la réalité. Tenter de saisir les personnages, capter la puissance de leur être, cerner une époque à laquelle pourtant nous ne pourrions jamais adhérer pleinement.

Le procès d'Inquisition est ici un procès en sorcellerie. Une fiction en soi, pour nos mentalités modernes. Mais une réalité absolue pour les esprits du XV^{ème} siècle dont il n'est pas aisé de comprendre les ressorts intellectuels emprunts de craintes métaphysiques et de superstitions. Il s'agissait d'établir l'identité de la jeune femme. Est-elle une envoyée céleste ou une fille de Satan ? Le débat prêterait à sourire de nos jours, d'autant que le principal reproche qu'on lui fit fut d'avoir porté le pantalon en montant à cheval. Détail dont l'actualité paraît toujours de mise dans certains pays...

II Procès et sur-fictionnalisation du réel.

Tout au long du procès, face aux embuscades, aux pièges, aux exténuantes séances de questionnements, la jeune femme marque une résistance intellectuelle supposant un grand équilibre nerveux. Qui, confronté à la violence de l'appareil policier, réussit à maintenir son unité d'esprit ? Il suffit de lire ses réponses. Elles témoignent d'un admirable contrôle de soi. Dirions-nous, aujourd'hui, que la Pucelle était une experte du langage ? L'immédiateté de ses réflexes mentaux est foudroyante. Un sémiologue averti de notre siècle parviendrait-il à décoder les sous-entendus, les implications, le réseau des non-dits des démoniaques interrogatoires ?

Les personnages gravitant autour du procès sont inénarrables. Un régal pour tout auteur de fiction ! Pierre Cauchon, le saint évêque dont on sait par le témoignage des greffiers qu'il fit percer un trou dans la muraille pour lorgner la jeune femme ; Jean Lemaître, l'interrogateur qui finit par prendre la fuite devant les incertitudes soulevées ; Loyseleur, son confesseur qui paradoxalement demande qu'elle soit soumise à la sainte médication de la torture ; Jean d'Estivet, « lumière de la Sorbonne » embourbé dans un prurit misogyne qui assimile la féminité à la démonologie. Tout le procès n'est que mise en scène, montage, devant aboutir à la décision déjà prise en amont : la jeune femme doit mourir — si possible en bonne santé —.

III Nouveau procès. Nouvelle fiction

25 ans après son exécution, s'ouvre un second procès. Le procès en révision, et c'est une nouvelle fiction ! Il s'agit, pour Mgr Jean Bréhal, le nouveau grand Inquisiteur au

service du Pape, à la demande du roi de France qui entre-temps a regagné la Normandie, de briser les décisions prises un quart de siècle plus tôt. Il s'agit donc de remplacer une fiction par une autre permettant au pouvoir politique de s'exercer en toute sainteté. Car il ne sera pas dit que Charles VII fut couronné par une succube fille de Belzébuth... Bréhal affronte les décisions de l'Evêque de Beauvais et ruine une à une ses accusations, anéantissant les prétendues charges d'hérésie qui motivèrent la peine capitale. Une fiction en annule une autre, mais la condamnée évidemment, ne ressuscite pas. À moins que par sa condamnation elle n'ait gagné l'éternité, accédant à une suridéalisation de son « moi » : sublime ressource pour les siècles futurs en quête de figure emblématique récupérable.

Ce procès en révision fit l'objet, à l'époque, d'une campagne médiatique : il fallait que l'imaginaire collectif y participe, renoue avec le mythe, et que l'Eglise, compromise par le verdict du premier procès regagne en béatitude et autorité. Bréhal organise cette fiction politique et convoque un à un tous les protagonistes du procès de 1431 encore en vie. L'on croit assister, avant la lettre, à une sorte de *Procès de Nuremberg* ! Les langues se délient, d'autant que Charles VII, ayant repris la Normandie aux Anglais, obtenu la conciliation des Bourguignons et la reddition de Paris, vient de prononcer une amnistie générale s'étendant à tous ceux qui s'étaient compromis pendant « l'Occupation ».

Le greffier Manchon apporte à l'Inquisiteur l'un des cinq exemplaires des manuscrits des « Minutes » qu'il réalisa à partir de ses propres relevés. Précieux grimoire ayant traversé les siècles ! Le document, après avoir connu bien des péripéties, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, au Palais-Bourbon. L'inquisiteur Bréhal, décidé à abattre l'autorité du verdict de 1431, interroge les anciens assesseurs de Cauchon. Les uns se défilent, les autres reconnaissent l'illégalité du procès tout en s'excusant de n'avoir été point responsables de sa tenue. Enfin, s'adressant aux anciens compagnons d'armes de la Pucelle qu'il invite à déposer, il retrouve Jean d'Aulon, l'écuyer de Jehanne et futur capitaine de Carpentras, qui, depuis leur rencontre à Vaucouleurs, la seconda jour et nuit durant son aventure. C'est par lui que nous parviennent les observations les plus fines sur la personnalité de Jehanne. Toutes ces données, fondées sur des sources irréfutables, ont permis aux historiens de restituer la saga johannique, du moins dans la chronologie des faits matériels. Et pourtant l'énigme demeure !

IV. Du besoin de créer de la « réalité augmentée »

Les pièces de ces procès (condamnation et révision) sont d'extraordinaires dossiers d'anthologie. Des documents aisés, en apparence, à exploiter pour concevoir une

fictionnalisation. On sait tout de cette femme ! Nul besoin de rien inventer ! Son histoire est somme toute assez simple. Fallait-il que l'imaginaire y ajoutât un supplément de merveilleux ? Où se termine sa réalité ? Où commence la fiction ? S'agit-il de ré-écrire le réel ? D'obtenir une réplique conforme à la réalité ? Bien au contraire, l'écriture d'une fiction propose de saisir la réalité par le langage — image ou parole — la parole étant à elle-même une retranscription du réel, donc une fictionnalisation du monde. Finalement, « n'est réelle que la créature » et tout compte rendu est déjà fiction.

Moi, je suis un auteur dramatique, je ne suis pas un spécialiste du Droit. Je ne suis pas un historien. Mais en tant qu'auteur de fictions, je donne corps à des personnages, je leur donne voix. Mon texte est ensuite confié à des comédiens qui leur prêtent existence. C'est une « sacrée » responsabilité, que faire « jouer » à quelqu'un la personnalité d'un autre. Alors pensez, une personnalité comme elle ! Il faut commencer par bien connaître l'histoire, mais aussi le personnage. Il faut faire sa connaissance... Et là se pose la question de la pertinence historique. Car en apparence, on sait tout sur elle. On sait qu'elle buvait du vin coupé avec de l'eau, qu'elle possédait dix chevaux, qu'elle menait grand train de vie, qu'elle avait une tache sur l'oreille... Et pourtant, que sait-on jamais de l'âme d'une personne ?

Comment écrire, de nos jours, une fictionnalisation... d'un procès ? Et de quel droit ? C'est une question que tout auteur devrait se poser : de quel droit puis-je m'emparer de tel sujet et le verser dans la fiction ? Peut-être dans cette affaire faut-il demander la permission... à la première touchée ? Si elle a entendu des « voix », il se pourrait bien que par delà les siècles, elle me « parle » à son tour ? Pourrait-elle, par delà les siècles m'autoriser à parler d'elle ? L'esprit rationnel haussera les épaules à une telle question... tandis qu'un artiste sensible se la posera. L'auteur fictionniste sait bien que le temps de la fiction n'abolit pas celui de l'Histoire.

Retour sur les documents historiques. Je les ai littéralement *épluchées*, ces fameuses *Minutes*. J'ai tenté de saisir les personnalités, essayé de comprendre leurs motivations, les enjeux personnels, collectifs. Mais rapidement, je me suis heurté, comme tout historien, au mur infranchissable que dresse l'appréhension rationnelle. J'en étais pour mes frais : les documents originaux se taisent sur l'essentiel. À moins que d'un regard dessillé je parvienne à lire entre les lignes, en me méfiant des œillères que nous impose notre formation intellectuelle ?

Question de méthodologie ? Exit la plière ratiocinante, me dis-je ! Je devais plonger dans le passé, lire ces chroniques, mais sans surimposer à l'histoire la vision conditionnée de notre actualité ou l'amidonage policé de nos croyances actuelles : combien l'approche linéariste pêche-t-elle par son dogmatisme !

J'ai opté pour une approche toute différente : j'ai laissé *vivre* Jehanne en moi.

— Fais-moi une place dans ton cœur, lui dis-je, et dis-moi qui tu es.

Qu'avait-elle à *me* dire ? L'étrange alchimie s'est opérée. Page après page, les fameuses *Minutes* ont commencé à libérer leur secret : je l'ai soudain sentie respirer, comme une âme-sœur qui volontiers me découvrait son âme. J'ai entendu sa voix, décidée mais douce, non exactement autoritaire mais ferme, cette voix récusant l'accusatoire et devenant, en moi, la voix intérieure guidant ma compréhension du phénomène johannique. Le dialogue personnel avec elle était possible ! Bravant les six siècles séparant nos époques, mon présent pouvait rencontrer le sien, son temps jamais aboli dès lors que je me situais dans la sphère de l'esprit.

V. La colère des historiens et le besoin de rédemption des fictionnistes

Les historiens sont en colère contre la *sur-fictionnalisation* dont fait l'objet le personnage. Elle était petite et brune. On la voit grande et blonde. Que faire ? Que les artistes s'en emparent, soit. Chacun a le droit d'inventer sa Pucelle. À chaque époque, sa Jehanne d'Arc ! Celle de Michelet, celle de Quichérat. Autant de statues sur les places publiques, autant de films ! Dès son invention, le cinéma — « l'art de faire du faux avec du vrai », dira Paul Valéry — s'empare de Jeanne d'Arc. Voici celle de Dreyer, passionnée, muette. Celle d'Otto Preminger, réaliste. Celle de Rossellini aux appels métaphysiques poignants. Celle encore de Luc Besson, violemment terrienne, mais dont le regard porte haut dans le ciel, donnant raison à Marcel Proust qui écrivait que « l'œil est une machine à explorer le temps — le télescope de l'Invisible ». La générosité des interprétations témoigne de la vigueur inaltérable de la thématique johannique. Le personnage appartient à l'histoire universelle. Mais faut-il pour autant accepter que l'histoire vraie, telle qu'elle est objectivement déposée, subisse des déformations transformant la réalité ? Quel est ce désir irrépressible de réécrire l'histoire, comme si les faits, réels, étaient en soi inadmissibles et devaient être corrigés a posteriori ?

C'est ainsi que naissent de fausses légendes qui finissent par l'emporter sur l'histoire réelle ! *Vrai ou fausse Jehanne* est un film inspiré d'une étude de Marcel Gay et Roger Senzig. Ce film, diffusé plusieurs fois sur Arte, a eu un impact considérable. Il présente

d'une part la thèse selon laquelle Jehanne d'Arc serait la demi-sœur du roi Charles VII, d'autre part, qu'elle aurait réussi à s'échapper des geôles de la prison de Rouen, bénéficiant au dernier instant, avant de monter sur le bûcher, d'une substitution. L'historien Olivier Bouzy s'acharne à démontrer qu'il ne s'agit là que d'une fantaisie, mais rien n'y fait¹. La fiction l'emporte, fruit d'une imagination adossée à une manipulation des données objectives. J'ai discuté avec l'historien et lui ai dit qu'au fond, à l'origine de l'artifice fictionnel, se trouve une volonté sincère, naïve, de briser les chaînes entravant le corps de la Pucelle. De modifier son destin : une forme de besoin rédemptif dans l'esprit des auteurs ? Rendre plus merveilleux encore son destin ? À moins que les thèses « batardisantes » — demie-sœur batarde du roi — et « survivistes »² répondent d'une volonté inconsciente ou délibérée fondée sur un négationisme féroce. Faire de Jehanne la proche parente du roi situe la jeune femme dans un rapport social des plus ordinaires. Elle n'aurait somme toute que rencontré son quasi égal, lui parlant à tu et à toi, de sœur à frère appartenant à la même caste dominante. Une manière bien calculée par les fictionnistes de nier en elle la récipiendaire illuminée d'une révélation divine qui précisément venait briser l'ordre des hiérarchies établies. De même la fiction défendue mordicus par toute une école de pseudos-historiens voulant qu'elle ait réussi à s'échapper juste avant la mise à feu... s'échappant du supplice pour rencontrer l'homme de sa vie et mener avec lui une existence de petite bourgeoise. On verse là dans une petitesse d'âme qui satisfait à la vulgarité. Une violence odieuse faite à la vérité. Fallait-il « sauver » Jehanne de son bûcher quand cette fin tragique la projette justement dans la sphère du martyrat d'une libération métaphysique ? Quand là, dans les flammes, se concentrait la consommation apothéotique de son destin ? Fallait-il la priver de cette ultime délivrance pour la verser dans le petit roman sentimental à l'eau de rose ? La mort sur le bûcher offre à nos yeux à la Pucelle d'Orléans l'extase libératoire permettant aux siècles futurs de vibrer pour cet engagement total de l'être au service d'une mission dont elle avait entendu les termes dans les voix. Elle rejoint en ce sens les grandes figures prophétiques de la saga biblique, Abraham, Moïse, aussi grands auditeurs de voix célestes s'impliquant corps et âme dans l'accomplissement de leur mandat.

Fut-elle victime d'hallucinations acoustiques ? La raison ratiocinante a soumis son cas à l'expertise médicale, et certains spécialistes de l'âme ont estimé qu'elle pouvait souffrir d'une tuberculose chronique. Soyons plus modestes car nous n'y étions pas et

¹ Olivier Bouzy, *Jehanne, l'histoire à l'endroit* (éditions CLD 2008).

² Ces expressions sont de l'historien Olivier Bouzy.

nous n'avons pas ausculté la patiente dont il ne semble pas qu'elle se soit jamais plainte d'essoufflement. Ce rationalisme qui cherche à tout prix incurver dans ses forges la perception de l'histoire finit par être lassant. Car enfin, l'approche des historiens non plus ne saurait déterminer, moins encore détenir « la » vérité. L'Histoire, en tant que science humaine, malgré ses outils de prospection, reste démunie. Elle ne parvient pas à établir l'énoncé exact des choses, ni le vrai savoir et sa signification. L'Histoire, en réalité, n'achève de s'éclairer qu'à la lumière de... la révélation du sens des événements. Et comment la produire, cette révélation ?

Le processus créatif de la fictionnalisation n'est-il pas l'une des étapes menant progressivement au dégagement du sens ? Ne s'agit-il pas de « libérer » le réalité de son apparence lourde afin de laisser s'exprimer le message symbolique qui s'écrit en elle ? Le propre de la fiction n'est-il pas de redonner à voir, à entendre et rendre disponible à l'esprit le sens des événements dont nous n'avons pas sû interpréter le signifié ? Réalité et fiction appellent à une exégèse qui décrypterait le sens de toutes choses, dans un langage audible et compréhensible qui serait le langage même de la vie.

Dès lors, peut-on réduire Jehanne d'Arc à ce que l'on croit savoir d'elle par les documents ? Nos habitudes mentales, conditionnées par le dressage rationalistico-linéaire, nous font croire que le « sens de l'histoire » s'écrit exclusivement par la dramaturgie événementielle. Mais qu'y a-t-il derrière l'évidence lourde d'un événement ? Il existe *d'autres principes* appelant *une autre temporisation* : un autre temps que celui de l'histoire positive impose sa trame, c'est le temps cyclique³. Une notion du temps que les philosophies en vogue ne résolvent pas. Et pour cause : *l'Histoire scientifique implique une forme de pensée qui se limite au phénomène*⁴. Dans cette perspective, l'Histoire ne peut se contenter d'être une *archéologie rétrospective*. Elle doit nécessairement adopter une technique qui permette une lecture du réel où l'émergence des instants décisifs du passé éclaire notre présent. L'Histoire doit comprendre le Temps, affronter sa valeur métaphysique. Un mot qui fait frémir. La perception qu'en ont les artistes, loin de dévoyer la vérité, aide à mieux la comprendre et telle scène imaginée par un auteur pourrait fort

³ Henry Corbin, *Temps cyclique et Gnose ismaélienne*, éd. Berg 1985.

⁴ Benoît XVI, *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, éditions du Cerf, p. 128. Une lecture du temps qui rejoint l'analyse de Paul Valéry: *l'esprit politique pense par événement, habitude essentiellement due à l'histoire et entretenue par elle*. In Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, avant-propos, p. 17 éditions Gallimard, 1945. Dominique Aubier propose une lecture du Temps, comme vecteur de transmission de la Connaissance. Le Temps cosmique pour les astrophysiciens est mesuré par la lumière. In *Don Quichotte, la révélation... Le donneur de Temps*, éd. MLL 1999, p. 320

bien éclairer la réalité mieux qu'une synthèse établie sur la froideur des documents.

VI. Le rapt politique par la fictionnalisation du réel

Pour l'historien, le temps passé est révolu et ne survit que par ses traces, celles des faits recensés. Mais la réalité n'est-elle faite que de matière ? Le Temps se laisse-t-il trancher en lamelles de dissection ? Il forme un tissu vivant, composé d'instantanés émergents. *Le Temps n'est pas une durée*, écrit Louis Massignon, mais *une constellation d'instantanés reliés entre eux*⁵. C'est cette constellation qui nous intéresse, en ce qu'elle tisse la trame de nos existences, reliées à celles de nos ancêtres, tirant *des lignes de force* entre présent et passé, projetant au loin ses *tentacules* vers l'avenir : à l'Histoire, science du temps linéaire, il conviendrait alors de substituer l'Histoire, science de l'Instant. *L'instant étant le point d'émergence de la volonté vivante où se coagule l'événement*.

Le temps johannique se construit sur cette dynamique : Jehanne d'Arc est une fulgurance qui ne dure que trois ans dans la longue histoire de France. Mais elle pèse d'un poids considérable depuis 600 ans, étant une *condensation intense de volonté*, une nécessité alimentant le corps vivant que constitue le territoire sur lequel son épopée a imprimé la thématique libératoire. Elle l'a inscrite dans l'histoire collective de la nation, mais également dans le cœur de chaque français — par-delà leurs origines — dont aucun ne se résout jamais à vivre soumis. Six siècles plus tard, elle demeure, selon les sondages, l'une des personnalités les plus appréciées des Français. D'où tirerait-elle sa popularité jamais démentie au cours des siècles, si ce n'est de sa survie culturelle, liée à une chaîne de transmission mémorielle, temporelle, qui s'est imposée au-delà la brièveté de son action ? Il existe en effet des lignes qui jettent loin devant elles les pages du futur...

Jehanne fut une actrice décisive, agissant en un temps précis pour la survie d'une nation. Elle devint rapidement, de son vivant, une héroïne presque abstraite, symbole d'un idéal de liberté. Son personnage se détache ainsi de l'histoire positive, s'imposant en icône transhistorique, appartenant à l'imaginaire collectif. À la fiction collective.

Dès lors faut-il s'étonner qu'en France, la candidate à l'élection présidentielle de 2012, désignée par le parti nationaliste, se soit adossée passionnément à Jehanne d'Arc ? Certes, le recours au personnage historique symbolisant le martyrat est une thématique classique de l'Extrême Droite qui vise à doter sa « tribu » d'un emblème de reconnaissance, comme si Jeanne d'Arc était une enseigne de type ethnique. Une mystification totale. Mais il y a autre chose : l'énergie johannique déferle et irrigue

⁵ Louis Massignon, *Parole Donnée*, éditions Julliard 1964, p. 319.

l'imaginaire français depuis six siècles. La politicienne, assez habile, de chevaucher la thématique et de s'appuyer sur la donne transhistorique de la Pucelle d'Orléans qui précisément émerge depuis 2012, date anniversaire de sa naissance. L'intérêt de l'analogie subliminale n'a pas échappé à la fine dialecticienne qui vient s'alimenter, par une sorte d'adduction énergétique, à l'inépuisable source johannique. La politicienne sait pertinemment que l'inconscient ne connaît pas le temps, aussi son parti d'Extrême Droite travaille-t-il sans relâche à la *re-fictionnalisation* de la figure historique en lui prêtant des colorations nationalistes.

Le recours à la fiction comme outil de création mythologique et de communication politique vise à exploiter la mémoire transgénérationnelle de la Libératrice pour nourrir l'ambition du pouvoir personnel. Mais il s'agit aussi, pour les politiques, de combler l'indigence intellectuelle de leurs programmes qui ne jurent que par des raisonnements fondés sur la pensée matérialiste. Ils sont tous adoués par la "Molinera" — la mauvaise lumière d'en face", mais très peu par la "Tolosa", "Asolot", dispensatrice des émanations célestes. Chercheraient-ils, au travers de Jeanne d'Arc, une sorte de gratification célestes, une sorte de garantie métaphysique ?

L'impact de ce procédé où le symbole intervient comme acteur politique, où la fiction génère de la « réalité augmentée » est calculé avec précision. Car toute information, qu'elle soit vraie ou fausse, partielle ou déformée, tend à générer une réalité. Le *rapt* judicieusement organisé utilise la force du symbolisme, en réécrit le sens, et le projette sur l'écran de l'inconscient. D'où, chaque année, à Paris, la fête de ce parti politique devant la statue dorée de la Pucelle d'Orléans dont il cherche à obtenir le parrainage. La classe politique, ignorante de la manipulation en cours et incapable de l'imaginer, a abandonné à ce parti politique la propriété de l'icône.

Conclusion : fictionnalisation, étape dans le processus créatif

C'est pour contrecarrer ce rapt que j'ai, en tant qu'auteur dramatique, écrit le livre et la série radiophonique *Jehanne la Délivrance*. Une série en 25 épisodes qui retrace l'épopée et l'intégralité des procès d'inquisition. La radio m'a semblé le média idéal, car elle permet un renforcement de l'imaginaire en ce qu'elle ne fait appel qu'à des images sonores. Le réalisme de la perception visuelle n'est pas sollicité, mais uniquement la force du verbe, créateur en soi d'information.

L'idée est de restituer un personnage tel qu'il émane des comptes rendus de l'époque — on la voit vivre, on la sent proche, elle est femme, vivante, forte de caractère,

mais aussi très coquette, aimant les beaux vêtements et les beaux chevaux. L'idée est de la « dégager » de la prison où l'idéologie l'a enfermée. « *Il faudra qu'un jour je sois délivrée* », dit-elle le 1er mars 1432 lors d'un interrogatoire. Qui sait si les nombreuses fictionalisations dont elle a fait l'objet ne sont pas autant de tentatives d'évasion organisées par les artistes cherchant à sauver en elle l'humanité, condamnée au bûcher par les systèmes politiques ?

J'ai écrit ma série, convaincu que toute information donnée tend à créer de la réalité, à l'image du processus biologique où l'ADN se transforme inévitablement, par différents intermédiaires de transfert (ARN), jusqu'à générer la protéine. Je crois que la fiction, dès lors qu'elle est créée, (ce qui est en soi un paradoxe) participe d'un processus réaliste aboutissant à l'œuvre, à l'histoire en train de s'écrire et se faire. La réalité ne cesse point de se réaliser. En tant qu'auteur, je participe à la phénoménologie du réel.

Qu'est ce que la vérité ? *La vérité n'est ni une théorie, ni un système philosophique spéculatif, ni une vision intellectuelle. La vérité est le visage même de la réalité écrit le sage Indien Paramahansa Yogananda.*

La fictionnalisation est une étape dans le processus de la création. Donc une étape dans la quête de la vérité. En l'occurrence, je considère que ma fictionnalisation du procès de Jehanne d'Arc est un acte politique agissant dans le réel. Mieux qu'une dénonciation, il s'agit par cette fiction de réaliser la libération d'une icône, la redonner au Temps non figé, donc à l'inconscient libre. Pour moi, en tant qu'auteur, la parole est l'élément fondateur de la réalité. C'est pourquoi ma participation, au travers de la voix de madame Emeline Jouve qui me prête généreusement sa tonalité du Sud, sera réelle parmi vous... et pas du tout une fiction ! Je vous remercie.



« Il faudra qu'un jour je sois délivrée »